



Questions à se poser en cas pratique - LPMA

SANTE-02 | Procréation médicalement assistée

Objectif : transformer un cas PMA en raisonnement juridique propre, pas en dissertation émotionnelle.

10 questions-guides pour cas pratique

#	Piège / question / réflexe	Réflexe JurisMedX
1	Quel est le projet demandé et entre-t-il dans l'objet de la LPMA ?	Qualifier la méthode : insémination, FIV, transfert, conservation, don, analyse génétique.
2	La condition du bien de l'enfant est-elle respectée ?	Ne pas réduire le dossier au désir d'enfant des adultes.
3	Le couple remplit-il les conditions de filiation et, si don de sperme, de mariage ?	Articuler LPMA et CC avant de conclure.
4	Existe-t-il une indication légale ?	Stérilité ou risque de maladie grave; sinon, alerte rouge.
5	Y a-t-il une pratique interdite ?	Don d'ovules, don d'embryons, maternité de substitution.
6	L'analyse génétique ou la sélection est-elle légalement justifiée ?	Contrôler art. 5a et conseil génétique non directif.
7	Le consentement est-il réellement éclairé et renouvelé si nécessaire ?	Signature seule = mauvaise copie.
8	Qui doit disposer d'une autorisation ?	Médecin, conservation/cession, laboratoire LAGH selon l'activité.
9	Que devient le matériel conservé en cas de révocation, décès ou expiration du délai ?	Vérifier destruction, interdiction d'utilisation post mortem et exceptions limitées.
10	Quels droits de l'enfant et quelles infractions potentielles apparaissent ?	Information sur donneur, filiation, contraventions ou délits LPMA.

Dernier conseil JurisMedX : ne cherchez pas la réponse confortable. Cherchez la règle applicable, puis seulement la solution.